



Nuisibilité pour les plantes d'émanations dégagées lors du chauffage de matériaux (plastiques)

Circonstances donnant lieu à l'expertise

Les matériaux utilisés dans les serres peuvent dégager des émanations potentiellement nuisibles aux plantes qui y sont cultivées. Les matières plastiques et les peintures sont particulièrement susceptibles de dégager des émanations lors du chauffage. Les dommages surviennent surtout immédiatement après le montage de matériaux neufs, et en hiver, lorsque la ventilation est limitée, tandis que les plantes sont relativement faibles. Un test a été développé pour évaluer le risque d'émanations nocives d'un matériau avant sa mise en œuvre dans les installations de culture sous verre.

Exécution

Le test consiste en une exposition des plantes choisies aux émanations du matériau à tester.

Modalités :

- Les plantes (concombre, chou chinois, chou-rave) proviennent de nos propres cultures, pour une qualité constante sur toute l'année ;
- Le test dure 16 jours, durant lesquels de l'air chauffé est soufflé sur les plantes en passant par le matériau à tester. La qualité et la croissance des plantes sont comparées avec celles d'un groupe de contrôle ;
- Le rapport du test est envoyé au fournisseur / fabricant ;
- Un code d'approbation est délivré pour être apposé sur le matériau expertisé.



Fig. 2: En haut : choux chinois et concombres endommagés par des émanations nocives. En bas : installation de test.

Conclusions

- Les installations de test sont disponibles pour tester les émanations dégagées par les matériaux ;
- Le fournisseur / fabricant reçoit un rapport d'expertise
- Les dommages causés dans les serres par les émanations peuvent être limités le plus possible.



Fig. 3: Code d'approbation sur un tuyau de chauffage de serre



Fig. 1: Matériaux susceptibles de dégager des émanations potentiellement nocives.